

# Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

## ÉDITORIAL

Un mois que Noël est passé, les jonquilles pointent déjà le bout de leurs feuilles et les premiers râleurs commencent à exprimer leur ras-le-bol du froid et de la glace. Jusque-là, tout est normal.

Le début de l'hiver a été fort agité dans notre région avec les effets peu maîtrisés des changements de lignes de bus et l'introduction de la taxe au sac qui en a laissé plus d'un perplexe. Le but n'est pas de réécrire l'Histoire dans le Chavannus, car la presse locale s'est suffisamment fait l'écho des différentes réactions liées à ces modifications. Toutefois, le « courrier des lecteurs » reste accessible à celles et ceux qui souhaiteraient partager leur point de vue.

Le Chavannus s'est un peu engourdi durant les fêtes de fin d'année mais il sort enfin de son hibernation (qui rime d'ailleurs avec procrastination). 2013 est non seulement une année impaire (donc pas de football, pas de JO) mais elle sera marquée par la parution, cet été si tout va bien, du numéro 50 de votre trimestriel local. Merci à tous ceux qui veulent apporter leur contribution ; il y a de la place pour vous.

Bonne fin d'hiver.

La rédaction



## CELA ARRIVERA DEMAIN

- |            |   |
|------------|---|
| 18 février | La Poste rejoint l'épicerie                         |
| 16 mars    | Troc de printemps<br>(grande salle - 13h00 à 15h00) |
| 27 avril   | Soirée de la Jeunesse                               |

**L'Hiver - 21 décembre 2012 à 12h12**



## SOMMAIRE

- |        |  |
|--------|--|
| Page 2 | Conseil communal<br>Nouveaux habitants |
| Page 3 | L'épicerie et la poste                 |
| Page 4 | Promenades en Terre Sainte             |
| Page 5 | Extension de la zone industrielle      |
| Page 6 | Courrier des lecteurs                  |
| Page 7 | La Jeunesse                            |
| Page 8 | La chronique de l'arpenteur            |

## CONSEIL COMMUNAL

### Séance du 16 octobre 2012

Une minute de silence est observée en hommage à M. Robert Roth, ancien Conseiller communal.  
L'arrêté d'imposition 2013 a été fixé à 59 centimes, en baisse d'un point en vue de l'introduction prochaine de la taxe au sac.  
Le nouveau règlement des frais administratifs a été accepté à l'unanimité.  
Le règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions a été approuvé après de longues discussions et la levée des oppositions.  
Divers : La secrétaire communale, Chantal Bernet, a fêté ses 30 ans au service de notre commune.  
La route de Divonne va être en chantier pour permettre la création d'une ligne de bus reliant Gex-Divonne à Coppet.



### Séance du 3 décembre 2012

Le budget de la bourse communale 2013 a été accepté.  
Le nouveau règlement sur la gestion des déchets a finalement été accepté après quelques discussions. La taxe au sac sera mise en place à compter du 1er janvier et les responsables de la déchetterie refuseront, notamment, les déchets plastique et sagex de moins de 60 cm. La récupération des déchets verts n'est pas encore à l'ordre du jour.  
Le plan de quartier 'Praz Dupuis' a été accepté (voir page 5)  
La réalisation d'un trottoir au chemin des Vergers et chemin du Jura a également été approuvée.  
Divers : une discussion nourrie a eu lieu à propos des nouveaux horaires des transports publics qui ont précédé l'offre pour Chavannes-de-Bogis et Bogis-Bossey. L'idée de base est de 'rabattre' les usagers sur les gares mais la situation n'est de loin pas optimale pour notre village. La Municipalité continuera à se battre sur ce dossier.



### SOIRÉE DES NOUVEAUX HABITANTS

Comme le veut l'immémoriale tradition, les nouveaux habitants ont été accueillis le 14 novembre au foyer de la salle communale. Les majoritaires (ayant atteint 18 ans l'an dernier) étaient également conviés mais un seul s'est inscrit et est malheureusement tombé malade avant de venir ... Ce type de soirée n'est peut-être pas assez « stylé » pour la jeune génération. Dommage !

Les sociétés locales ont pu présenter leurs activités, les nouveaux habitants ont reçu un livre et la soirée s'est naturellement poursuivie autour d'une fondue préparée par la société de développement.



## L'ÉPICERIE ET LA POSTE FONT BON MÉNAGE !

Au même titre que l'école et l'église, on a coutume de dire que l'épicerie et la poste font battre le coeur d'un village. C'est donc un avantage certain pour notre village, que tous ces points clés se situent dans une proximité aisément accessible.

Reprise en main l'automne dernier par M. Grivel, notre petite épicerie villageoise offre une grande variété de produits. Des victuailles de première nécessité à divers produits frais pour les fins becs, en passant par une belle sélection de boissons gazeuses, de bières et de vins, le choix de base pourrait varier et se compléter au fil du temps suivant les besoins spécifiques des clients. Sans oublier un choix de pains et de produits de boulangerie (livrés quotidiennement par M. Allenbach).

Soucieux de pouvoir offrir un service varié à sa clientèle, M. Grivel compte bien mettre l'accent sur une approche de proximité, à l'écoute de chacun et au plus près des besoins locaux.

De plus, dès que les locaux de la poste voisine actuelle auront définitivement fermé, les lieux seront aménagés et prêts à accueillir une agence postale opérationnelle, offrant de nombreux services toujours utiles et les compétences de M. Grivel.

En 2009, c'est à Aïre-la-Ville (GE) qu'Alexandre Grivel a commencé ses activités en tant que gérant d'une épicerie faisant office d'agence postale. Fort de cette expérience positive mais souhaitant vivre et travailler plutôt à la campagne, il décide de reprendre, avec l'aide de son épouse Ying née à Shanghai, les rênes du petit commerce au coeur de notre village.

Le grand avantage donc sera de pouvoir profiter des services postaux durant toutes les heures d'ouverture de l'épicerie ainsi que d'y faire quelques achats, ou de faire une petite pause-café-croissants sur un coin de table prévue à cet effet.

	lundi	08h00 - 13h00 et 15h30 - 19h00
	mardi	08h00 - 13h00 et 15h30 - 19h00
	mercredi	08h30 - 14h30
Heures d'ouverture :	jeudi	08h00 - 13h00 et 15h30 - 19h00
	vendredi	08h00 - 13h00 et 15h30 - 19h00
	samedi	fermé
	dimanche	08h30 - 13h00



## PROMENADES EN TERRE SAINTE

Récemment édité, un livre magnifique nous fait découvrir les coins les plus pittoresques de la région ainsi que certains joyaux de notre patrimoine.

Née en Thaïlande, l'artiste Lalita Rochanakorn connaît particulièrement bien notre région où elle s'est installée après un parcours des plus variés. Quittant Bangkok très jeune, elle passe par Paris afin d'y poursuivre ses études. Son talent pour la peinture s'impose et lui permet de présenter un première exposition à l'âge de 18 ans.

En 1982, Lalita et son époux arrivent dans la région. Elle va non seulement y fonder une famille mais aussi se lancer dans la peinture sur porcelaine. Puis, départ pour la Chine et l'apprentissage de la calligraphie et de la peinture de sujets traditionnels chinois. De retour à Genève, elle découvre la peinture botanique, suit une formation pointue auprès de l'artiste Pauline Dean, à Londres et expose au jardin botanique de Genève « ses plantes et ses fleurs locales et exotiques ». Son souci du détail et la précision scientifique de ses peintures botaniques lui valent, en 1999, une reconnaissance internationale ainsi qu'une médaille d'argent lors d'une exposition prestigieuse où elle présente 9 peintures botaniques de lierre.

*Lalita Rochanakorn*

Aquarelliste / Peinture Botanique

chemin des Sansonnets 4,  
1291 - COMMUGNY, SUISSE

Tel: (41) 022 7552420, 079 5029053  
email: lalita900@yahoo.com  
www.lalita.biz



Grâce aux divers postes occupés par son époux, Lalita a la chance de poursuivre ses observations et ses peintures botaniques au Japon, en Malaisie, en Thaïlande.....et même à Moscou. Au cours de ces années itinérantes, elle travaille sur la création d'un livre d'art botanique, elle participe à plusieurs catalogues et magazines spécialisés et lance une association pour la sauvegarde des plantes en danger de disparition et de leur caractère exceptionnel et précieux.

A son retour dans la région, c'est à l'aquarelle que Lalita a croqué la Terre Sainte. Alliant la précision scientifique qu'elle connaît si bien à l'observation du détail et l'émotion qui peut se dégager en admirant cette contrée au fil des saisons, elle nous livre un recueil d'images d'une finesse et d'une poésie rares. Les textes (concoctés par John Horekens) nous dévoilent ou nous rappellent de nombreux détails amusants, précis, voire historiques. Ce livre exquis nous emmène dans les recoins et l'intimité, parfois, de ces lieux de charme, lors de « promenades en Terre Sainte ». Édité aux Editions Slatkine.



## EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE GRÂCE À LA PARCELLE « PRAZ-DUPOUIS »

Le 3 décembre, dans sa dernière session annuelle, les conseillers communaux ont approuvé à l'unanimité le nouveau plan de quartier «Praz-Dupuis». Cette parcelle de 6'647 m<sup>2</sup> sise à droite de la sortie «Coppet» de l'autoroute en direction Genève avait été achetée au canton il y a plusieurs années dans le but de la valoriser dans un futur plus ou moins proche. Lors de l'achat, cette surface affectée en zone intermédiaire était, de par sa qualification, une parcelle inconstructible. Durant plusieurs années elle a été utilisée par un paysan de la commune pour l'exploiter en y produisant du fourrage.

Au cours des années passées la commune a entrepris des démarches afin de permettre la valorisation définitive de ce bien-fonds. C'est pourquoi un projet de planification a démarré. Il a impliqué la municipalité, le canton, le service du développement territorial et un bureau d'ingénieur. Le résultat final a été l'élaboration d'un dossier complet comprenant un plan de quartier, un règlement et un rapport d'aménagement spécifique à cette parcelle. C'est ce dossier qui a été soumis à l'approbation de l'assemblée pour rendre cette parcelle constructible.

Au départ il avait été simplement question de construire un hangar pour la voirie. Cependant comme cette parcelle jouxtait la Zone Industrielle communale, l'idée d'étendre la ZI et de mettre en valeur le mieux possible cette surface a fait jour. La simple idée de base a également évolué suite à des demandes répétées d'artisans et chefs d'entreprise cherchant des locaux pour installer leurs activités dans notre commune.

Le plan de quartier actuel approuvé propose la construction de deux bâtiments dont l'usage définitif n'a pas été encore finalisé. La réalisation définitive va dépendre naturellement du permis de construire et du mode d'exploitation de ce bien-fonds, une fois équipé avec les infrastructures projetées et construites. Il faut noter que tout a été mis en œuvre au niveau du règlement de quartier pour que l'exploitation de cette parcelle ne génère pas de nuisance, s'intègre sans gêne notable au trafic existant et ne soit pas source de contentieux futurs: activités artisanales,

industries légères, activités tertiaires, hauteur des bâtiments hors sol limitée, habitations restreintes au gardiennage des bâtiments, limitation des niveaux sonores de jour et de nuit, aménagements d'accès par le chemin des Chalets, arborisation sur le pourtour de la parcelle et mise à disposition de 68 places de parc. Aucune opposition n'a été formulée lors de la mise à l'enquête du plan de quartier «Praz-Dupuis».

En résumé, la municipalité peut être félicitée pour son travail de mise en valeur du patrimoine communal et la préparation de ce projet. Quant au conseil communal, il a compris l'intérêt à approuver massivement ce projet. Il va permettre à la commune de générer de nouveaux revenus par le truchement de loyers et d'impôts payés par les entreprises qui s'installeront dans les nouveaux bâtiments.

Lucien Lambrigger



## COURRIER DES LECTEURS

«Je me permets de reprendre la plume, ou plutôt le clavier, une nouvelle fois pour vous dire que j'ai à nouveau bien aimé le contenu du Chavannus Automne 2012 et en particulier la partie concernant le Conseil Communal et la Municipalité. Je tiens donc à remercier toute votre équipe pour la continuité dans cet exercice.

Dans l'esprit de continuer à améliorer son contenu, je me permettrais de faire le commentaire suivant. Je trouve que la partie «activités sociales» de votre journal est parfaitement couverte. Par contre, je pense que la partie purement communale, pourrait être élaborée un peu plus. Je prends comme exemple votre remarque que le canton de Vaud envisage d'importants travaux sur la route de Divonne. Il eut été bon, sans entrer dans tous les détails, de mentionner ce dont il s'agit.

Dans cette optique, j'ai également bien aimé votre article sur la taxe au sac. Je n'avais aucune idée jusqu'à votre lecture que cette nouvelle taxe allait nous affecter dès 2013. Bravo donc pour cette initiative, ....pas pour la taxe au sac.

Une question pour vous. Pouvons-nous considérer votre journal comme le lien inter-actif entre la Municipalité et ses habitants ? Si c'est le cas, votre journal revêt une importance encore plus accrue de mon point de vue. Dans cette éventualité, je me permets de vous soumettre deux sujets qui pourraient être débattus lors de votre prochain numéro.

Chantier de la STEP. Nous étions tous conscients que ce chantier allait créer des nuisances. Par contre, aurions-nous pu imaginer qu'il débouche sur une ouverture du trafic sauvage de cette manière ? De deux choses l'une soit on enlève les panneaux interdisant le trafic routier (excepté transports publics, agricole, riverains et chantier STEP) ou alors on prend les mesures nécessaires pour faire respecter ces panneaux. D'autre part, y a-t-il un plan de réfection des routes une fois le chantier terminé ? Les poids lourds empruntant ces chemins (non prévus pour de tels engins), les ont déjà fortement détériorés.

Le Chavannus. Mis à part ma remarque ci-dessus d'envisager ce journal comme un instrument de communication entre la Municipalité et ses habitants, avez-vous songé à un possible Chavannus électronique dans le futur ? Un sondage à cet effet vous permettrait de considérer cette alternative et en même temps de tester combien de personnes sont réellement intéressées par la lecture de votre journal.

Désolé d'avoir été aussi long mais les sujets traités me semblent être d'intérêt communal. L'avenir nous le dira.....

Encore un tout grand merci à vous tous pour vos efforts et contributions quant à l'élaboration de cet excellent contenu.

Bien cordialement.»

Amedeo D'Odorico

### Réponses de la rédaction :

**a) Le Chavannus n'est pas l'organe de la Municipalité. Cette dernière a toutefois toute la place dont elle souhaite pour effectuer ses communications.**

**b) Le Chavannus est disponible en 'pdf' sur le site de notre Commune. Une version électronique n'a pas encore fait l'objet d'une étude très approfondie. Votre avis ?**

*Qui a le pouvoir ? Qui décide ? Qui a le pouvoir de décider ?*

*Notre bureau postal «évolue» et offrira un service différent à la clientèle de notre village. La Poste a pris cette décision ... qui précisément ? Nous ne le saurons jamais. Quelqu'un a bien dû signer une lettre, un document officiel mais nous ne saurons jamais qui l'a fait. Qui a décidé de la transformation du bureau postal de notre commune ?*

*Le Conseil communal s'est prononcé sur la mise en place de la taxe au sac. Qui a inventé le concept ambigu de pollueur-payeur ? Qui a décidé en 1997 d'imposer cette taxe antisociale ?*

*L'introduction du nouvel horaire des bus dans notre région devait entraîner une amélioration de l'offre des transports publics en Terre Sainte. Résultats : Pour se rendre à Nyon, il faut soit attendre une correspondance à Crassier ou aller chercher le train à Coppet, ce qui est redoutablement logique le matin, lorsque le bus est pris dans les bouchons du centre du village direction Coppet alors que la route direction Crassier est quasi déserte. Qui a choisi cette option ? Un bureau gris de l'administration cantonale à Lausanne ? Le Service de l'Immobilier ? Conseil régional ? La ou les personnes qui ont validé ces nouvelles lignes, sont-elles de la région ? Prennent-elles le bus ? Trop de questions sans réponse ....*

*Rien ne bouge dans le monde immobile.*

alain barraud

## LA JEUNESSE

### JBC - The Irish Very Bad Trip

Après une virée d'une semaine en Irlande, en passant par Dublin, Kilkenny, Cork, Galway et le Connemara, la Jeunesse, de retour, avait trois semaines pour préparer sa soirée Burlesque du 24 novembre !

Au retour, à Genève le 3 novembre, le choc thermique fut radical. Avec nos 6 couches de vêtements que nous nous sommes empressés d'enlever, car oui en Suisse il fait quand même bien meilleur ! Mais ne prolongeons pas plus longtemps le cliché de l'Irlande, pays du mauvais temps, puisque nous avons eu la chance d'y passer une semaine plutôt sèche, bien que fraîche. Sans oublier la magnifique balade que nous avons pu faire dans le Connemara, lors d'une journée ensoleillée ! Hé oui, les rares moments de pluie, nous étions au chaud, dans un pub, à siroter un Irish coffee ou la traditionnelle bière du pays.

### Soirée Burlesque

C'est donc à peine arrivée de voyage, que la Jeunesse s'empresse d'organiser sa soirée à thème. Flyers imprimés par les deux communes, les préparatifs peuvent commencer.

Une décoration dans les tons de rouge pour un effet glamour, la musique est en place, la soirée promet une ambiance de folie jusqu'au bout de la nuit !

Malheureusement, tout ne s'est pas passé comme prévu...

Pour la première fois, à un simple bar ambiance, des bagarres menacent à l'extérieur et à l'entrée du foyer. La musique nous lâchera deux fois et le iPod qui contenait la playlist de 6 heures pour la soirée sera volé. Mais malgré ces petits problèmes techniques, la soirée aura tenu jusqu'à 3 heures.



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et surtout celles qui sont venues déguisées ! Rendez-vous le 27 avril pour de nouvelles aventures ! Et n'oubliez pas de nous suivre sur Facebook !

La Jeunesse de Bogis - Chavannes

Contact :  
bogis.chavannes@hotmail.ch  
Sandra Bornet  
079 295 15 20



## LA CHRONIQUE DE L'ARPEUTEUR

L'automne arrivé, mon état de jubilation intérieure est à son comble. En effet, je vais pouvoir abandonner cisailles et râteaux sans regret et guetter avec le chat, bien au chaud derrière la vitre, les prémices de l'hiver.

Chaque fin de semaine depuis des mois, le voisinage a résonné du vrombissement assourdissant des tondeuses. Les unes commençaient tôt, à la fraîche, d'autres juste avant le calme ténu de la pause de midi. Enfin, les dernières sessions se glissaient, vite fait, entre les essais de Formule 1 et le cyclisme, dans un vacarme égalé seulement par un Tupolev quittant Cointrin tardivement.

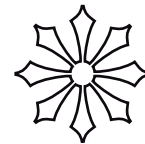
Suivait l'inévitable trajet à la déchetterie afin de vider sacs et paniers de leur contenu humide, encombrant et vite mal-odorant. Vous me direz que ce petit interlude est très salutaire étant souvent le seul moment où les voisins se croisent, se saluent et se parlent.

Mais comment diable en est-on arrivé là ? Chacun aspirant à son petit coin de vie privée, à l'abri des regards, derrière thuyas ou charmilles, se replie sur lui-même, évitant les contacts mais du même coup se privant de l'opportunité innocente de lorgner une jolie voisine, sans se faire un torticolis ou de pouvoir surprendre le cambrioleur furtif s'activant sur des volets clos.

Or donc, après avoir sarclé, semé, planté, taillé, choyé, engraisé et arrosé abondamment ses barrières de verdure, on passe son temps libre à tondre, couper, arracher, tronçonner et enfin

composter le fruit de tous ces efforts...! L'amateur de jolies fleurs et de haies se laisse berner par les belles promesses des nombreux pots, variés et colorés qui garnissent les jardineries. Il oublie qu'il devra sans doute ajouter moult poisons et engrais afin d'obtenir des résultats probants et mettra donc en danger nos sols et sous-sols déjà bien mis à mal. Sans parler de la petite faune du jardin qui, rebutée par les obstacles et les relents chimiques s'est résolue à fuir nos quartiers résidentiels cloisonnés pour s'égarer dans la jungle de béton urbaine, vulnérables créatures déboussolées et désorientées face à tous les dangers.

Cette tyrannie du mur vert et de la méchante palissade est-elle réversible? J'en doute...mais j'aspire à des espaces ouverts, sans limites et sans bordures, à des jardins de pierres et de mousses, d'arbustes et de biotopes palpitant d'ailes et d'élytres.....une pure utopie...car il faut bien canaliser l'énergie et l'esprit d'évasion des gosses et du chien.



### LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- La Municipalité ;
- La Jeunesse ;
- Lucien Lambrigger ;
- Les co-rédacteurs

Mise en page : Sandra Bornet

Le prochain numéro paraîtra au printemps.

Délai pour vos articles et réactions : 2 avril

Tirage : 500 exemplaires

à disposition au greffe communal

**Le Printemps - 20 mars à 12h03**

Contact : lechavannus@hotmail.ch